

Plusieurs postes à pourvoir

FICHE DE POSTE
Animatrice/animateur ACM
Animation saisonnière

PÉRIODES D'EMPLOI :

Vacances scolaires du 11/07 au 19/08/2022

DUREE DU POSTE :

Selon la structure et la période en **CEE**.
Horaires selon la structure.
Convention collective de l'animation.
Rémunération en fonction du Coefficient 280.
Temps de préparation rémunéré.

AFFECTATION :

- ACM LA MOTTE DU CAIRE (04).

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud 04200 PEIPIN

MISSIONS :

Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des activités de vacances
Participer à la traduction concrète des objectifs du projet éducatif des Foyers Ruraux sous l'autorité du coordonnateur.

FONCTIONS :

Accueillir les familles
Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants au regard des réglementations et des cadres légaux (CASF, ACM, etc.)
Rédiger le projet d'animation en lien avec le projet pédagogique du directeur
Mettre en œuvre le projet d'animation
Gérer et encadrer un groupe d'enfants.
Notion de Responsabilité importante.

3bis, Place de la Mairie 04200 PEIPIN

04 92 61 36 32

N° SIRET : 326 284 767 00067

FFRAS@orange.fr

Association agréée Jeunesse Education Populaire

TÂCHES :

Rédaction du projet d'animation en équipe
Faire vivre des projets d'animation et des propositions d'animation en fonction du public
Accueil et médiation vis à vis des familles
Prendre en charge la gestion de la vie quotidienne et collective des enfants
Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets
Rendre compte de ses actions auprès de la FFRAS
Participation à la préparation et au bilan du séjour de vacances
Participer au protocole d'entretien et d'hygiène des locaux.

COMPETENCES REQUISES :

Autonomie professionnelle,
Savoir travailler en équipe,
Connaissance réactualisée de la réglementation des accueils collectifs de mineurs
Capacité d'observation, d'écoute,
Sens de l'organisation, capacité d'anticipation d'adaptation
Diplomatie,
Devoir de confidentialité
Connaissance de l'outil informatique est un plus : traitement de texte, tableur
Titulaire du permis B

FORMATION REQUISE :

BAFA ou BP JEPS ou tous autres diplômes permettant l'encadrement de mineurs accueillis en ACM.

CONTACT :

O.Guillot Coordonnateur



3 bis Place de la mairie
04 200 PEIPIN
04 92 61 36 32
06 44 89 66 15
FFRAS@orange.fr

3bis, Place de la Mairie 04200 PEIPIN
04 92 61 36 32

N° SIRET : 326 284 767 00067

FFRAS@orange.fr

Association agréée Jeunesse Education Populaire